



22 Mai 2022

Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

Programme & Règlement de Course

TOUT PARTICIPANT DEVRA PRENDRE CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT ET L'ACCEPTER. EN CAS DE NON RESPECT DE CELUI-CI, LE PARTICIPANT POURRA ETRE DECLASSE ET NE POURRA PRETENDRE A AUCUNE COMPENSATION.

ORGANISATION DE LA COURSE :

L'association « ECHAPPEE DES FOUGERETZ » organise les courses pédestres de « l'Echappée Nature », à La Chapelle des Fougeretz, le dimanche 22 mai 2022.

Deux courses et une marche nordique sont proposées sur le même circuit :

➤ 1^{ère} Course : Départ : 9h30

Course ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant. (C, J, E, S, M).

Distance 15 km, circuit composé de deux boucles :

1^{ère} boucle de 5 km

2^{ème} boucle de 10 km

➤ 2^{ème} Course : Départ : 9H40

Course ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant. (C, J, E, S, M)

Course de 10 Km, circuit composé d'une boucle de 10 km

➤ Marche nordique : Départ : 9H

Marche ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant.

Course de 10 Km, circuit composé d'une boucle de 10 km

L'inscription à l'une de ces compétitions implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

HORAIRES

➤ 9H Départ Marche nordique

➤ 9h30 Départ du 15 km

➤ 9H40 Départ Du 10 km

➤ 11h30 Découverte course à pied réservée aux enfants de CP, CE1, CE2 sur 400 mètres



22 Mai 2022

Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

- 11h40 Découverte course à pied réservée aux enfants de CM1 et CM2 sur 800 mètres

ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement

ASSISTANCE MEDICALE :

L'assistance médicale sera assurée par la présence sur le site de l'Etang du Matelon de

- Sécurité civile : croix blanche
- Les Ambulances Breizh secours ambulance

INSCRIPTIONS :

- Inscription et paiement par Internet sur www.klikego.com jusqu'au samedi 21 mai 2022 12h00
- Inscription sur bulletin papier, accompagnée du règlement et de la photocopie de la licence ou du certificat médical (moins de 1 an à la date de la course) à envoyer avant vendredi 20 mai 2022 à :

Echappée des Fougeretz

9 Danté

35520 La Chapelle des Fougeretz

- Les concurrents mineurs non licenciés devront fournir une autorisation parentale. Pas de certificat médical demandé. Un questionnaire de santé est à joindre avec l'autorisation. <https://www.fft.fr/sites/default/files/2021-05/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MINEURS.pdf>
- Tous les concurrents devront obligatoirement fournir l'un des documents suivant :

⇒ Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation

⇒ ou un certificat médical de non-contre indication à **la pratique de l'Athlétisme en compétition** ou de la course à pied en compétition, datant **de moins de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie.



22 Mai 2022

Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

- Nombre d'inscriptions limitées à **500 concurrents** au total pour l'ensemble des 3 épreuves
- **Pas d'inscription possible le jour de la course.**
- En cas de forfait du participant : celui-ci ne peut prétendre à aucun remboursement.

TARIFS DES INSCRIPTIONS:

- Course pédestre 15 km : 12 €
- Course pédestre 10 km : 12 €
- Marche Nordique : 12 €
- Inscription groupée 110 € pour 10 inscriptions (10 ou 15 km ou marche) d'un même club ou association ou entreprise.

Demande à effectuer par mail à l'adresse suivante : echappeesdesfougeretz@hotmail.fr

Un euro par inscription sera reversé à l'association « mille et un sourires »

REMISE DES DOSSARDS :

A partir de 07h45 à la Maison des Associations,

1 rue de la métairie à La Chapelle des Fougeretz

LE CIRCUIT :

- Le circuit de 15 km, composé à 70% de chemins, comporte 2 boucles distinctes :
1 boucle de 5 km et 1 boucle de 10 km.
- Pour la course pédestre de 10 km, de 15 km ainsi que pour la marche nordique, le départ sera donné à l'étang du Matelon respectivement à 09h40 ; 9H30 et 9H.
- Ravitaillements : au 5km, 10km (seulement eau) et à l'arrivée.
- Arrivée jugée au kiosque, étang du Matelon
- Accompagnateurs : les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours
- Dans les secteurs urbains, le passage sur les trottoirs est interdit.

CHRONOMETRAGE :



22 Mai 2022

Course Echappées Natures – La Chapelle des Fougeretz

Le chronométrage se fera de façon électronique grâce à une puce portée par les concurrents. Celle-ci sera restituée à l'arrivée.

CLASSEMENTS : Un classement pour chaque épreuve :

Classement scratch : pour chaque épreuve.

RECOMPENSES :

- Lots : Galettes saucisses offertes à chaque participant.
- Récompenses aux 3 premières femmes et aux 3 premiers hommes du classement scratch pour les 3 épreuves.
- 1 lot offert à l'association la plus représentée.

L'organisation est la seule habilitée à décider en cas de litige des classements.

DROITS A L'IMAGE : Le comité d'organisation de la course « Echappée Nature » se réserve le droit, sans contrepartie, d'utiliser les photos et vidéos réalisées lors de sa course pour les besoins de ses différentes publications.

ECO RESPONSABILITE : Les concurrents s'engagent à ne rien jeter sur les parcours et à respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation. En cas de non-respect de ces consignes l'organisation se réserve le droit de mettre hors course un concurrent. Merci d'utiliser les poubelles installées. Nous vous encourageons à utiliser votre propre gobelet ou écotasse pour les ravitaillements et bar à l'arrivée. Les verres réutilisables mis à disposition par le club sont à déposer dans les réceptacles prévus

En cas de D'ANNULATION DE LA COURSE : les équipes seront intégralement remboursées (sauf partie forfaitaire Klikego). L'organisation se réserve le droit d'annuler la course en cas de force majeure, d'inscriptions insuffisantes...

PRECAUTIONS SANITAIRES : le participant s'engage à respecter la réglementation sanitaire Covid en vigueur au moment de la course. Le lot galettes saucisses sera retiré si interdiction de service de denrées ou boisson.

VESTIAIRES/SANITAIRES : nous ne proposons pas de vestiaires sur place. Mise à disposition d'un sanitaire à la salle des associations. Pas de douche.